

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 19 novembre 2012 à 19 h 30 à la salle Joseph-Pelletier, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M. André Chouinard, maire  
M<sup>mes</sup> Juliette Côté, conseillère  
Suzanne Ouellet, conseillère  
Chantal Pelletier, conseillère  
MM. Raymond Malenfant, conseiller  
Gilbert Morneau, conseiller  
Francis Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

#### AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil tel que requis par l'article 156 du Code municipal.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture d'une séance extraordinaire à 19 h 30.

#### RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ – ARTICLE 955 CU CODE MUNICIPAL

Monsieur le maire donne les grandes lignes du rapport de la situation financière de la municipalité pour la période se terminant le 31 octobre 2012. Un résumé sera distribué à l'ensemble des citoyens avant la fin du mois de novembre.

#### RÉSOLUTION 2012-11-227

##### ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'ajouter trois points à l'ordre du jour proposé dans l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION 2012-11-228

##### ACCEPTATION DES SOUMISSIONS – VENTE DE DEUX (2) CAMIONS, D'ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET DE DEUX BENNES

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu :

- d'accepter la soumission de Construction R.J. Bérubé inc. au montant de 6 340 \$ pour le camion citerne, année 1982;
- d'accepter la soumission de Transport Maurice Richard inc. au montant de 6 000 \$ pour le camion 10 roues, année 1991 et les équipements s'y rattachant;
- d'accepter la soumission de Les camions Stéphane Blain inc. au montant de 1 007 \$ pour la benne à gravier et la benne à abrasifs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION 2012-11-229

##### ADHÉSION À TOURISME BAS-SAINT-LAURENT – EXERCICE 2012-2013

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'adhérer à titre de membre de Tourisme Bas-Saint-Laurent pour l'exercice 2012-2013. Les élus s'entendent pour que l'adhésion soit sous le nom de *Camping et chalets de Squatec*. Le montant de la cotisation s'élève à 260 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION 2012-11-230

MANDAT À L'ARCHITECTE FABIEN NADEAU – ABRI COMMUNAUTAIRE - CAMPING

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu de mandater monsieur Fabien Nadeau, architecte pour réaliser le programme fonctionnel et technique du bâtiment projeté tel que défini dans la proposition du 19 novembre 2012. La démarche inclut une visite au camping, une rencontre avec un représentant de la municipalité, une visite du parc Clair Soleil à Cabano. Les honoraires s'élèvent à 750 \$, incluant les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION 2012-11-231

CONTRIBUTION – ACTIVITÉ DE FINANCEMENT – MAISON FAMILIALE RURALE

Sur la proposition de Raymond Malenfant, il est résolu de donner un forfait d'une nuitée en chalet au *Camping et chalets de Squatec* pour soutenir l'activité de financement – un souper - de la Maison familiale rurale de Saint-Clément. Le souper aura lieu à l'Isle-Verte. Il s'agit d'un forfait d'une valeur de plus de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

*Je, Danielle Albert, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.*

---

*Directrice générale, secrétaire-trésorière*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h.

Je, André Chouinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Maire

---

Directrice générale, secrétaire-trésorière